

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article442>

L'ARGONNE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- Revue N°12 -

Date de mise en ligne : jeudi 24 mai 2001

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés



Marc HUSSENET à la veille de la guerre

-----Nous donnons aujourd'hui la parole à Marc HUSSENET, agriculteur à la retraite résidant à Verrières. C'est le père de Jacques HUSSENET " l'historien de l'Argonne . Et comme bon sang ne saurait mentir, le père, lui aussi possède un sens de l'observation, a la plume agile, porte un grand intérêt pour les événements dont il est acteur ou spectateur, sur lesquels il pose un regard lucide.

-----Fils d'agriculteur, né en 1914, il quitte l'école à treize ans pour donner la main à son père. Il est mobilisé le 3 septembre 1939 (il avait fait son service en 1937). Réformé pour tachycardie, il évite ainsi de participer au conflit. Il sera donc un témoin attentif et réfléchi de la vie de son village sous l'occupation. Ses mémoires ont été consignées dans un ouvrage qu'il a bien voulu nous prêter et dont nous vous livrons quelques pages.

-----Après la guerre, Marc reprend sa vie normale de citoyen et de père de famille (il aura huit enfants, dont Jacques, Michel qui a repris la ferme et Jean, chef de gare à Sainte-Ménéhould). Il fut aussi conseiller municipal pendant vingt-quatre ans et l'adjoint du Maire Michel PIERRE.

22 JUIN 1940

-----Les allemands occupent le village et très peu d'habitants sont rentrés. Notre maison, comme toutes les autres, a été " visitée " par les allemands, diront certains. Je crois plutôt qu'elles l'ont été par les troupes françaises. Dans notre cour trône un billot de bois, un hachoir et une quarantaine de têtes de volailles. L'étable remplie de fumier démontrait que chaque soir, le troupeau rentrait comme à l'habitude, sans être trait, bien entendu. Dans ma chambre, le secrétaire avait été vidé et de nombreuses pellicules jonchaient le parquet, portant les empreintes de gros souliers à clous et malheureusement détériorées.

-----J'avais appris avant notre départ pour l'exode, que les soldats du 21ème Colonial creusaient des tranchées au long de l'Aisne, l'autre côté du pont de la Frappée. Je m'y rendis le 22 juin en vélo. Le pont avait sauté. Pour accéder à la forêt, il n'y avait qu'un endroit : " le Moulin du Haut . Dans le verger, à gauche, avant d'y arriver, quatre tombes de soldats allemands avaient été creusées, surmontées de croix en bouleau et de casques allemands. Je traverse avec quelques difficultés l'Aisne, en me cramponnant au déversoir, certain qu'il y avait des soldats français qui avaient été tués. Au milieu de notre pré, j'aperçois une masse kaki. En m'approchant, je comprends que c'est un soldat français, un sergent-chef du 21ème tué le 14 mai. Je gagne le bois pas très loin de l'Aisne ; une odeur de cadavre rend l'atmosphère pénible à respirer. Dans le fossé qui limite la forêt, un deuxième soldat français gît, recroquevillé. Et dans cette parcelle de bois, je découvre neuf autres cadavres, dont deux allongés sous une tente,

L'ARGONNE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

certainement des blessés qui ont été abandonnés. Et près du pont, où de ce qu'il en reste, une tombe de soldat allemand, un casque percé de part en part, surmonté d'une croix de bouleau (les parents allemands sont venus un jour, en 1962).

-----A travers ce taillis déchiqueté par la mitraille, le sol est jonché de bouteilles vides. A un fil de fer tendu d'un arbre à l'autre, une cinquantaine de volailles, poules, canards en décomposition sont accrochés. Un petit panier en osier est rempli de grenades à cuillères. Dans les tranchées creusées en bordure de l'Aisne, des mitrailleuses et fusils mitrailleurs sont en position de tir. C'est impressionnant.

-----Je tressaute quand, à quelques mètres de moi, un cheval passe à toute vitesse à travers ce qui reste du taillis. Tout me semblait mort et sentait la mort. C'est un rescapé, j'en aurai tout à l'heure l'explication.

-----Avant de me diriger vers la maison Autier, je suis surpris par un tas de terre ressemblant à une tombe. C'en était une, on le saura plus tard.

23 JUIN 1940

-----En montant à " La Forestière à droite, il y a une clairière. Une voiture ambulance tractée par deux chevaux, l'un harnaché, gît là en décomposition. Son compagnon que j'ai rencontré tout à l'heure a eu plus de chance.

-----La maison Autier était un poste de secours ; il y avait là du matériel chirurgical : pinces, solucamphre, pansements restent sur une table.

-----Je rentre au pays et rends compte à mon père de ce que j'ai vu. Il fait prévenir les autorités allemandes à Sainte-Ménéhould pour inhumer ces soldats. Ils viendront le lendemain, à pied, trois soldats allemands armés et cinq prisonniers français dont trois munis de pelles et de pioches (ils étaient plusieurs milliers dans les casernes du quartier de Valmy, sous alimentés). Parmi eux, il y avait un sergent du 21ème qui avait combattu au pont de la Frappée et qui connaissait la plupart des camarades tués. Il m'a dit qu'ils attendaient l'ennemi par l'ouest, mais que celui-ci les avait pris à revers pour les moucher plus haut. Roulés dans une toile de tente, ils ont été enterrés sous cinquante centimètres de terre. J'avais relevé sur leurs plaques et noté sur un petit plan l'emplacement de leur tombe provisoire. Le sergent m'a confirmé que la butte de terre était une tombe.

FIN JUIN 1940

-----Si le village de Verrières s'en est sorti pratiquement intact, mis à part les pillages, de durs combats s'y sont toutefois déroulés les 13 et 14 juin 1940, particulièrement aux abords de l'Aisne et de la forêt d'Argonne et aux " Accrues . Une douzaine de soldats français ont été tués et au moins cinq soldats allemands.

-----Le 13 juin 1940, dans la soirée, un bataillon du 21ème Régiment de volontaires étrangers établit son PC dans la salle de classe de l'école de Verrières. Un peloton de motocyclistes placé sous les ordres du lieutenant CAUSSE est chargé de ralentir les éléments avancés de l'armée allemande qui sont signalés aux abords de Sainte-Ménéhould, pour permettre la mise en place d'un bataillon du 21ème Régiment R.I.C. à l'orée de la forêt d'Argonne.

-----Après avoir camouflé leurs véhicules dans le bois du Carrefour de la Présidence, ils prennent position sur la crête des " Accrues , à 150 mètres environ de la route 382. Deux F.M. sont mis en place.

-----Le lieutenant CAUSSE [1], avec la témérité qui le caractérise, pousse une reconnaissance en avant de ses hommes, deux grenades accrochées à son ceinturon. Au moment où il scrute l'horizon avec ses jumelles, une rafale d'armes automatiques l'atteint de plein fouet. Il s'écroule, les bras en croix ; une balle a traversé son étui à cartes.

-----Les hommes, privés de leur chef, l'abandonnent, ainsi que leur armement

-----Le 30 juin, un troupeau de vaches errant dans la nature, des agriculteurs du village, de retour de l'émigration, réussissent à le ramener au village et à récupérer une partie de leur cheptel.

-----C'est au cours de cette poursuite que je découvre avec émotion le corps de cet officier. Avant de prévenir les autorités allemandes pour son inhumation provisoire, je récupérerai son alliance, ses jumelles et quelques lettres qui dépassaient de sa poche, que je remis plus tard à sa famille.

-----Le premier juillet, trois prisonniers français, les traits marqués par deux semaines de captivité, sous alimentés au camp de Sainte-Ménéhould, encadrés par deux soldats allemands, vinrent donner une " sépulture " à ce brave. Il fut enterré sous soixante centimètres de terre, roulé dans une toile de tente, avec ses grenades, deux à son ceinturon, trois dans sa musette, les Allemands ayant donné l'ordre de ne pas y toucher. Quand son corps fut déposé dans la tombe, un prisonnier récita un Notre Père. Les deux soldats allemands présentèrent les armes : minute émouvante et inoubliable dans sa tragique simplicité.

FIN JUIN 1940 " A LA BARBE DES ALLEMANDS

-----Un soir, nous voyons arriver à la ferme deux soldats français évadés en tenue, qui voulaient regagner les environs de Varennes, dont ils étaient originaires. Qui leur avait indiqué la maison du Maire ? Après les avoir restaurés, ils passent la nuit dans la grange, sur le tas de foin. J'avais échafaudé un plan pour le lendemain. Nous avons récupéré une génisse qui n'appartenait à aucun cultivateur de Verrières et les Allemands permettaient d'échanger une vache contre une autre, sensée nous appartenir, dans leur réserve de Norval de Sainte-Ménéhould. Tante Claire avait récupéré de vieux vêtements pour les soldats qui avaient abandonné leur tenue. " Royal " est attelé au tombereau, j'attache la génisse à l'arrière. Un des prisonniers monte dans le tombereau, tenant les guides, le second reste à l'arrière avec un bâton pour faire suivre la bête. Moi, je marche à l'arrière, un peu mieux " fringué " que mes deux " ouvriers " .

-----Le pont se trouvant près de l'actuelle maisons GALLI étant interdit, il fallait passer par l'hôpital. Avant la voie ferrée qui existait alors, il y avait un poste de garde (c'était la frontière entre la zone occupée et la zone interdite). Je n'avais pour toute pièce d'identité que mon livret militaire. Je décline mon identité en expliquant que je vais échanger une bête contre une autre, que je vais repasser dans quelques heures et que les deux hommes qui m'accompagnaient étaient mes ouvriers. Dans leur tenue, cela sautait aux yeux ! Ils compulsent mon livret. Le feldwebel me dit : " *Quand vous repasserez, je vous le rendrai !*

-----Arrivés à la Grelette, je dis aux prisonniers de gagner discrètement le bois proche, d'y rester jusqu'à la nuit, puis de rejoindre les Islettes où l'un d'eux avait des amis. Le plus dur était fait

-----Je poursuis seul le chemin et arrivé à la pâture où des centaines de bêtes paissent, j'explique à celui qui me semblait être le chef des gardiens, ce que je souhaite. Il me fait un signe de tête affirmatif. Je cherche à reconnaître une de nos meilleures bêtes, hélas sans succès. J'attrape une vache qui me semblait être une bonne laitière et l'attache à la place de l'autre que je libère sous la surveillance du chef. Et me voilà reparti avec une certaine appréhension, car en repassant à la " frontière " , bien sûr, vache pour vache, mais un homme au lieu de trois ? Heureusement pour moi la sentinelle n'était plus la même.

L'ARGONNE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

-----Je rentre au bureau (maison de Mille MARTY) pour réclamer mon livret qui m'est remis sans difficultés. Sans encombres, je rentre à Verrières.

-----Je pense qu'il en a été de même pour les deux prisonniers, dont je n'ai jamais eu de nouvelles (bien sûr, ils ignoraient mon nom, mais un petit mot au Maire de Verrières [2]m'aurait été agréable, même plusieurs années après), ceci dit sans vouloir justifier mon action, que personne ne met en doute. C'était un devoir

o

°â€º

Laissez-passer utilisé à Sainte-Ménéhould

AUSWEIS Nr. 3295
Laissez-passer N°:
für den kleinen Grenzverkehr.
pour le traversé de petites frontières

Clément André St. Ménehould
Name Vorname Beruf Wohnort
Eusey Profession Industrie
1911 525 i. Meusey France
Geburtsort Ort Staatsangehörigkeit
Date de naissance Lieu Nationalité

Grenzübergang nur in **SAINTE-MÉNEHOULD**
Traverse de la frontière seulement à

Dieser Ausweis ist nur gültig in Verbindung mit dem
Persönlichkeitsausweis Nr. *288*
und ist nicht übertragbar.
Ce laissez-passer n'est valable qu'en compagnie de la Carte d'identité sans
plaque et est non transférable.

Gültig bis *6. August 1942*
Valable jusqu'à

SAINTE-MÉNEHOULD den *8. 3. 1941* 1941
le *8. 3. 1941* 1941

Dienststelle *.....*
Langzeit *.....*

Unterschrift *.....*
Signature

Vertragst. *.....*
Kreiskommandantur I 100
Vertragst. *.....*
Kreiskommandantur I 100
Verlängert bis *15. August 1942*
Kreiskommandantur *706. road 192 192*

Prüfungsbüro *St. Ménehould*
des *F.M. 571 Chateau 1941*
Verl. *15. 3. 42*
i. V. *.....*

Prüfungsbüro *St. Ménehould*
des *F.M. 571 Chateau 1941*
Verl. *15. 3. 42*
i. V. *.....*

-----Pour des raisons techniques, la publication de l'entretien que nous a accordé Pierre BIGORGNE est reportée au prochain numéro. Promis !

[1] Quelques jours auparavant, le lieutenant Caussé avait abattu, dans les Ardennes, avec le F.M. de l'un de ses hommes, un avion ennemi qui les mitraillait en rase motte.

[2] P.S. : Téléphoné en 1997 au Maire de Neuville. Il me dit que l'un de ces deux soldats évadés qui était au village, avait effectivement passé la ligne de démarcation, aidé par un jeune cultivateur, est décédé l'an dernier à la maison de retraite de Clermont-en-Argonne. Que n'ai-je téléphoné plus tôt ?